

DÉSIGNATION DES BÉNÉFICIAIRES

BELGIQUE

Utmost Wealth Solutions est la marque utilisée par un certain nombre de sociétés Utmost. Ce document a été produit par Utmost Luxembourg S.A. - Succursale belge

Tout terme utilisé au singulier a la même signification au pluriel et vice versa. Toute notion utilisée au féminin a la même signification au masculin et vice versa.

Numéro de Contrat

Les termes comportant une majuscule dans le présent document doivent être compris conformément à leur définition figurant dans les Conditions Générales.

PRENEUR(S) D'ASSURANCE

Preneur d'Assurance 1

M.

Mme

Autres

Nom

Prénom(s)

Adresse résidentielle

Rue/N°

Ville

Code postal

Pays

Preneur d'Assurance 2

M.

Mme

Autres

Nom

Prénom(s)

Adresse résidentielle

Rue/N°

Ville

Code postal

Pays

Preneur d'Assurance 3

M. Mme Autres

Nom Prénom(s)

Adresse résidentielle
Rue/N°

Ville Code postal

Pays

Preneur d'Assurance 4

M. Mme Autres

Nom Prénom(s)

Adresse résidentielle
Rue/N°

Ville Code postal

Pays

Je/Nous soussigné(s), Preneur(s) d'Assurance, souhaiterais/souhaiterions désigner comme bénéficiaire(s) du Contrat mentionné ci-dessus la/les personne(s) suivante(s) :

BENEFICIAIRE(S)

1. BÉNÉFICIAIRE(S) EN PREMIER RANG

A cocher et remplir facultativement dans le cas où le Contrat n'a pas été souscrit pour couvrir un droit de retour prévu par une donation faite au Preneur d'Assurance.

Bénéficiaire

M. Mme Autres

Nom Prénom(s)

Nom de jeune fille

Date de naissance Lieu de naissance

Nationalités
(mentionnez-les toutes)

Relation entre le Preneur d'Assurance (ou son bénéficiaire effectif) et le Bénéficiaire au moment de sa désignation

Proportion (%)

Adresse résidentielle

Rue/N°

Ville

Code postal

Pays

Bénéficiaire

 M. Mme Autres

Nom

Prénom(s)

Nom de jeune fille

Date de naissance

j	j	m	m	a	a	a	a
---	---	---	---	---	---	---	---

Lieu de naissance

Nationalités

(mentionnez-les toutes)

Relation entre le Preneur d'Assurance (ou son bénéficiaire effectif) et le Bénéficiaire au moment de sa désignation

Proportion (%)

Adresse résidentielle

Rue/N°

Ville

Code postal

Pays

Bénéficiaire

 M. Mme Autres

Nom

Prénom(s)

Nom de jeune fille

Date de naissance

j	j	m	m	a	a	a	a
---	---	---	---	---	---	---	---

Lieu de naissance

Nationalités

(mentionnez-les toutes)

Relation entre le Preneur d'Assurance (ou son bénéficiaire effectif) et le Bénéficiaire au moment de sa désignation

Proportion (%)

Adresse résidentielle

Rue/N°

Ville Code postal

Pays

Bénéficiaire

M. Mme Autres

Nom Prénom(s)

Nom de jeune fille

Date de naissance Lieu de naissance

Nationalités
(mentionnez-les toutes)

Relation entre le Preneur d'Assurance (ou son bénéficiaire effectif) et le Bénéficiaire au moment de sa désignation

Proportion (%)

Adresse résidentielle

Rue/N°

Ville Code postal

Pays

Si plusieurs Bénéficiaires sont désignés et que l'un d'entre eux décède avant l'exigibilité des Prestations d'Assurance, la part de ce dernier reviendra :

- A ses propres héritiers légaux, chacun pour une part égale.
- Au(x) Bénéficiaire(s), désigné(s) ci-dessus, survivant(s) au jour de l'exigibilité des Prestations d'Assurance, chacun pour une part égale.
- A

A cocher et remplir exclusivement dans le cas où le Contrat a été souscrit pour couvrir le droit de retour conventionnel prévu, en faveur du Donateur, par une clause d'une donation faite au Preneur d'Assurance

M. , né le

et
Mme , né le

(ci-après (conjointement) le « **Donateur** »), ont consenti au Preneur d'Assurance une/des donation(s) (ci-après (conjointement) dénommée(s) la « **Donation** »), assortie(s) d'une condition résolutoire jouant en cas de prédécès du Donataire ici Preneur d'Assurance, de telle sorte que si la condition se réalise, le Donateur aura contre le Donataire-Preneur d'Assurance une créance conformément aux termes et conditions de la Donation. En vue de couvrir les sommes dues au Donateur, en cas de prédécès du Donataire-Preneur d'Assurance, en vertu de la condition résolutoire précitée, le Donateur est désigné comme Bénéficiaire.

2. BÉNÉFICIAIRE(S) EN SECOND RANG

Si aucun Bénéficiaire n'est désigné lors du décès de l'Assuré (survivant), les Prestations d'Assurance seront versées au Preneur d'Assurance et à défaut (veuillez cocher) :

A la succession du Preneur d'Assurance.

Par parts égales, aux enfants du Preneur d'Assurance (les descendants d'un enfant prédécédé recueillant ensemble sa part, en respectant le mécanisme légal de la représentation, conformément à l'article 172 LA*) ou, en l'absence d'enfant ou de descendant, au conjoint ou cohabitant légal survivant. En l'absence d'enfant, descendant, conjoint ou cohabitant légal, les Prestations d'Assurance seront versées aux héritiers légaux du Preneur d'Assurance, chacun pour une part égale (par dérogation à l'article 174 LA*).

Aux héritiers légaux du Preneur d'Assurance, chacun pour une part égale (par dérogation à l'article 174 LA*).

Aux héritiers légaux du Preneur d'Assurance mais à l'exclusion de son conjoint ou de son cohabitant légal, chacun pour une part égale (par dérogation à l'article 174 LA*).

A

Le droit aux Prestations d'Assurances s'ouvrira, pour toutes les personnes visées au présent article (conjoint survivant, cohabitant légal, enfants, descendants, héritiers légaux) indépendamment du point de savoir s'ils ont accepté la succession du Preneur d'Assurance.

* Loi du 4 avril 2014 relative aux assurances

Preneur d'Assurance 1

SIGNATURE

Date

Lieu

Preneur d'Assurance 2

SIGNATURE

Date

j	j	m	m	a	a	a	a
---	---	---	---	---	---	---	---

Lieu

Preneur d'Assurance 3

SIGNATURE

Date

j	j	m	m	a	a	a	a
---	---	---	---	---	---	---	---

Lieu

Preneur d'Assurance 4

SIGNATURE

Date

j	j	m	m	a	a	a	a
---	---	---	---	---	---	---	---

Lieu

A WEALTH *of* DIFFERENCE

www.utmostinternational.com

Utmost Luxembourg S.A. - Succursale belge/Belgisch bijkantoor, Immeuble/Gebouw: de Ligne 13, rue de Lignestraat 13, B-1000 Bruxelles/Brussel, Belgique/België est immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) sous le numéro 0657.800.550. La société est autorisée par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) à exercer en Belgique sur la base de la liberté d'établissement et est immatriculée à la FSMA sous le numéro 1322

Utmost Luxembourg S.A. est immatriculée au R.C.S. sous le numéro B37604 et réglementée par le Commissariat aux Assurances (CAA)

Siège social : 4, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Utmost Wealth Solutions est enregistrée au Luxembourg en tant que nom commercial d'Utmost Luxembourg S.A.